

Bruxelles, le 19 septembre 2000

Dépenses opérationnelles réparties et soldes budgétaires opérationnels par état membre dans l'ue en 1999

<http://europa.eu.int/comm/budget/fr/agenda2000/a2000rp.htm>

RESUME

Le rapport *Dépenses opérationnelles réparties par État membre en 1999* est le cinquième rapport en la matière et le deuxième à être publié sans être soumis à des contraintes de confidentialité. Il a pour objet de présenter les données sur les dépenses réparties de l'UE par État membre et par politique pour l'exercice considéré. Les données disponibles sur les dépenses réparties de l'UE ainsi que les données sur les contributions au budget de l'UE par État membre permettent de procéder à des estimations des soldes budgétaires de l'UE.

I. MÉTHODE ET DÉFINITIONS

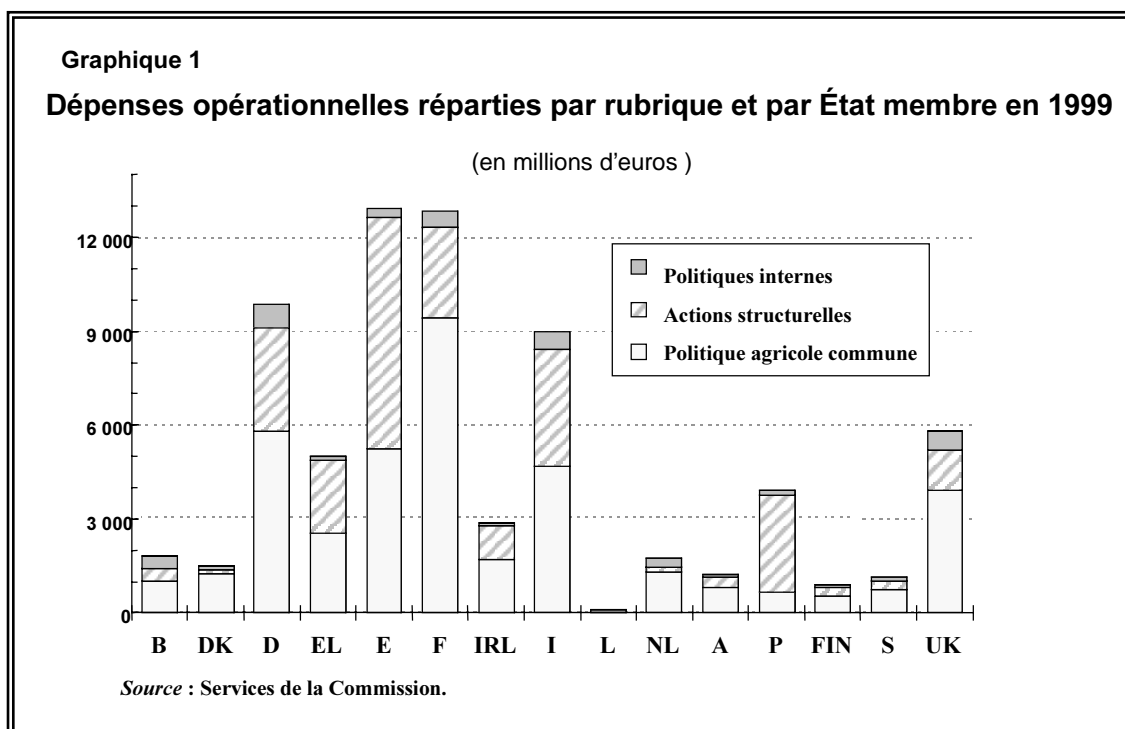
Les données sur les dépenses de l'UE utilisées dans le rapport reflètent les paiements effectifs effectués au cours de l'exercice financier 1999, conformément aux crédits budgétaires de cet exercice ou aux reports de crédits non utilisés de 1998 à 1999.

Les *dépenses opérationnelles* excluent les dépenses administratives mentionnées dans la partie A du budget et les dépenses concernant le Parlement européen, le Conseil, la Cour de justice, la Cour des comptes, le Comité économique et social et le Comité des régions.

Les *dépenses réparties* comprennent toutes les dépenses opérationnelles, à l'exception des dépenses de politique extérieure, des dépenses au titre d'autres rubriques effectuées en faveur de bénéficiaires en dehors de l'Union et de quelques dépenses qu'il est trop difficile ou impossible de répartir¹.

¹ En 1999, 99,7 % du total des dépenses opérationnelles exécutées, à l'exclusion des dépenses de politique extérieure, ont été réparties entre les États membres.

Les données de base relatives aux dépenses qui sous-tendent le présent rapport proviennent du système comptable SINCOM2 de la Commission. Les paiements sont affectés à l'État



membre du bénéficiaire. En coopération avec les autres DG, les données SINCOM ont été affinées dans certains domaines tels que la recherche et le développement technologique, les actions structurelles et l'éducation, la formation professionnelle et la jeunesse.

II. DÉPENSES OPÉRATIONNELLES RÉPARTIES EN 1999

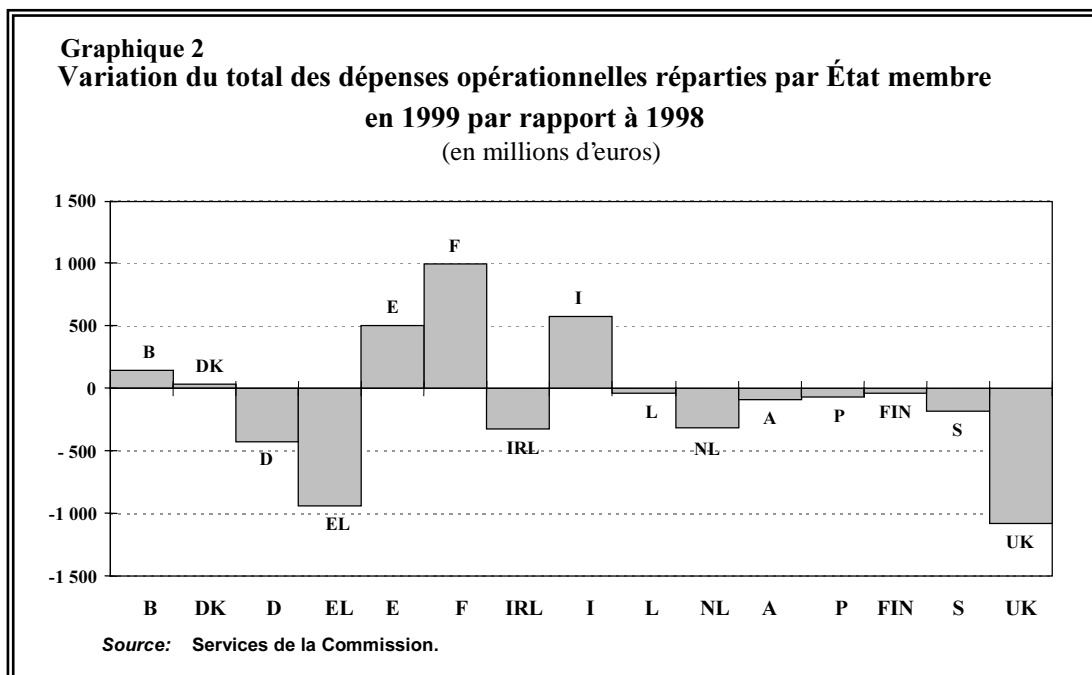
En 1999, le total des dépenses opérationnelles réparties s'est établi à 70 706 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 1,71 %, soit de 1 228,8 millions, par rapport à 1998. Cette diminution est due à une baisse de 1 704,5 millions d'euros des dépenses au titre des actions structurelles. Cette baisse des paiements en faveur des actions structurelles a été compensée partiellement par l'accroissement des dépenses au titre de la politique agricole commune (de 959,9 millions d'euros), alors que les autres rubriques des perspectives financières ont connu des variations moins marquées (en valeur absolue) par rapport à 1998.

Les dépenses réparties par État membre sont présentées dans le **graphique 1**. Ce graphique montre également, pour chaque État membre, la décomposition des dépenses opérationnelles réparties entre les rubriques 1, 2 et 3 des perspectives financières (resp. agriculture, actions structurelles et politiques internes).

Le classement des pays qui ont été les principaux bénéficiaires des dépenses opérationnelles réparties de l'UE n'a pas changé depuis l'année dernière. Comme en 1998, l'**Espagne** arrive en tête, avec quelque 12 933 millions d'euros, soit 18,3 % du total de l'UE. La **France** a reçu un peu moins, soit près de 12 855 millions d'euros, ce qui correspond à 18,2 % du total considéré. L'**Allemagne** a reçu quelque 9 853 millions d'euros, soit 13,9 % de ce même total. L'**Italie** a été le quatrième bénéficiaire avec environ 8 973 million d'euros, ce qui équivaut à 12,7 % du total des dépenses réparties de l'UE. Le **Royaume-Uni** a obtenu quelque 5 800 millions d'euros, soit 8,2 % du total. La **Grèce** a reçu près de 5 009 millions d'euros, ce qui représente 7,1 % du total de l'UE, le **Portugal** quelque 3 928 millions d'euros, soit 5,6 % de ce même total et l'**Irlande** environ 2 886 millions d'euros, soit 4,1 % du total .

III. VARIATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES RÉPARTIES EN 1999 PAR RAPPORT À 1998

Le **graphique 2** présente les changements enregistrés dans les dépenses opérationnelles réparties par État membre en 1999 par rapport à 1998, en millions d'euros à prix courants. Les données font apparaître quelques variations assez importantes, négatives dans le cas de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni et positives dans le cas de l'Espagne, de la France et de l'Italie. La variation négative la plus importante concerne le Royaume-Uni (-1 082,1 millions d'euros) et, inversement, la variation positive la plus importante concerne la France (+995,4 millions d'euros).



La diminution des dépenses opérationnelles en faveur de l'Allemagne, de la Grèce et de l'Irlande s'explique par un recul des dépenses au titre des fonds structurels. C'est aussi la principale raison dans le cas des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Il n'est pas inhabituel de constater d'importantes variations des paiements au titre des actions structurelles d'une année à l'autre pour tel ou tel État membre. Ces mouvements obéissent à différents facteurs tels que la présentation plus ou moins tardive des demandes de financement par les États membres au cours de l'exercice budgétaire, le taux d'exécution des projets etc. Ceci vaut en particulier pour 1999 qui était la dernière année de la période de programmation 1994-1999, ce qui a conduit à un grand nombre de modifications des programmes et à une concentration des opérations sur la fin de l'exercice.

Pour les États membres qui ont enregistré une augmentation notable des dépenses opérationnelles dont ils ont bénéficié par rapport à 1998, les raisons principales sont l'accroissement des dépenses de la PAC pour l'Italie, l'accroissement des dépenses au titre des actions structurelles dans le cas de l'Espagne et une combinaison des deux pour la France.

IV. PAIEMENTS AU TITRE DES RESSOURCES PROPRES EN 1999

En ce qui concerne les ressources propres, le changement le plus notable en 1999 concerne le Royaume-Uni qui a enregistré une diminution importante de 1 453,8 millions d'euros par rapport à 1998². Dans tous les autres cas où les contributions au titre des ressources propres avaient diminué, les montants concernés étaient comparativement peu élevés. Les données détaillées en la matière figurent à l'annexe du rapport dans les tableaux 4a-4f.

L'Espagne (478,9 millions d'euros), l'Allemagne (436,0 millions d'euros) et la France (409,6 millions d'euros) ont enregistré les augmentations les plus importantes des ressources propres qu'elles ont versées en 1999 par rapport à l'année précédente, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du total des paiements.

V. SOLDES BUDGÉTAIRES EN 1999

Les données relatives aux dépenses réparties permettent de calculer les soldes budgétaires des États membres. Ces calculs présentent des limites d'ordre méthodologique. Toutefois, contrairement à nombre d'estimations qui sont régulièrement publiées dans les médias et donnent lieu à de sérieuses méprises, l'ensemble des estimations fournies dans le rapport sur les soldes budgétaires est au moins fondé sur des définitions cohérentes et des données précises. Ces estimations sont présentées en annexe, tableau 6.

² Cette diminution a été due essentiellement au solde TVA positif de 173,2 millions d'euros pour le Royaume-Uni par rapport aux exercices précédents, alors qu'en 1998 le Royaume-Uni avait versé un montant supplémentaire de 676,5 millions d'écus par rapport aux années précédentes. En outre, la compensation en faveur du Royaume-Uni en 1999 a été supérieure de quelque 400 millions d'euros à celle de 1998.

Le **tableau 1** indique le *solde budgétaire opérationnel* (après la correction en faveur du Royaume-Uni) fondé sur la définition³ de la compensation britannique, exprimée en millions d'euros à prix courants et en pourcentage du PNB pour les années 1997 à 1999.

Conformément à la définition *opérationnelle*, les principaux *bénéficiaires nets* en 1999 ont été la Grèce (3,20 % du PNB), le Portugal (2,79 % du PNB), l'Irlande (2,50 % du PNB) et l'Espagne (1,31 % du PNB). Les principaux *contributeurs nets* ont été les Pays-Bas (0,57 % du PNB), le Luxembourg (0,55 % du PNB), l'Allemagne (0,49 % du PNB), la Suède (0,47 % du PNB) et l'Autriche (0,38 % du PNB).

Tableau 1						
Soldes budgétaires opérationnels, 1997-1999 ⁽¹⁾						
	1997		1998		1999	
	<i>en millions</i>	<i>en % du PNB</i>	<i>en millions</i>	<i>en % du PNB</i>	<i>en millions</i>	<i>en % du PNB</i>
B	- 505,1	- 0,23	- 508,4	- 0,23	- 426,4	- 0,18
DK	61,8	0,05	- 64,9	- 0,04	50,0	0,03
D	- 11 588,8	- 0,63	- 8 962,7	- 0,47	- 9 478,9	- 0,49
EL	4 302,5	4,06	4 676,3	4,31	3 755,6	3,20
E	5 512,2	1,18	6 881,5	1,37	7 090,7	1,31
F	- 1 947,9	- 0,16	- 1 486,7	- 0,12	- 640,6	- 0,05
IRL	2 788,0	5,04	2 337,8	3,69	1 930,5	2,50
I	- 655,8	- 0,07	- 1 888,2	- 0,18	- 1 260,2	- 0,12
L	- 62,8	- 0,42	- 86,8	- 0,52	- 94,3	- 0,55
NL	- 1 265,1	- 0,40	- 1 716,3	- 0,50	- 2 014,2	- 0,57
A	- 886,1	- 0,49	- 724,3	- 0,38	- 725,6	- 0,38
P	2 664,4	3,06	2 971,0	3,15	2 802,0	2,79
FIN	- 12,4	- 0,01	- 154,2	- 0,14	- 252,8	- 0,22
S	- 1 210,2	- 0,63	- 883,4	- 0,45	- 1 004,6	- 0,47
UK	- 742,4	- 0,07	- 4 193,7	- 0,34	- 3 506,8	- 0,26

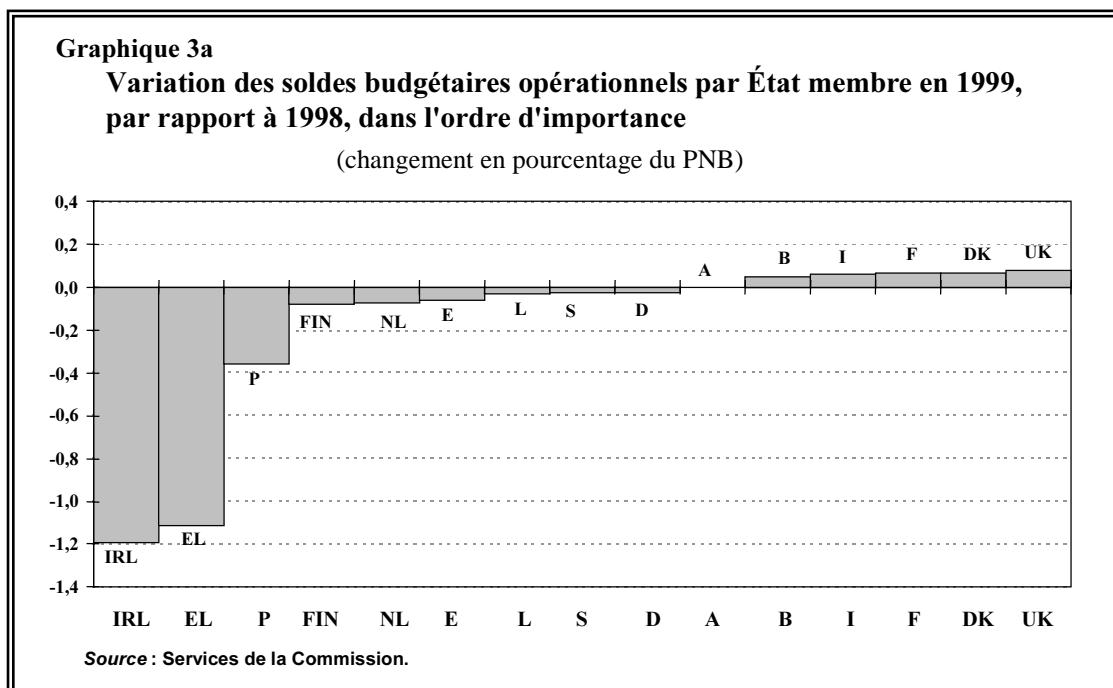
(1) Après correction en faveur du Royaume-Uni.

Source: Dépenses opérationnelles réparties de l'UE par État membre en 1999, tableau 6.

³ Conformément à cette définition, les versements au titre des ressources propres traditionnelles sont réaffectées aux États membres en proportion de leurs paiements TVA et PNB. En outre, la somme des soldes est limitée à zéro avant que les dépenses administratives soient déduites des données. La décision de déduire les dépenses administratives a été inscrite au point 75 des conclusions du Conseil européen de Berlin de mars 1999 qui stipule "lorsqu'elle se référera aux déséquilibres budgétaires, la Commission se fondera, pour les besoins de la présentation, sur les dépenses opérationnelles". Ceci implique que les dépenses administratives doivent être exclues des dépenses réparties de l'UE. En conséquence, lorsque les dépenses administratives sont exclues des données, les estimations des soldes budgétaires qui en résultent NE s'élèvent PAS à zéro, mais atteignent la valeur des dépenses administratives *réparties* qui ont été exclues.

VI. VARIATION DES SOLDES BUDGÉTAIRES OPÉRATIONNELS EN 1999 PAR RAPPORT À 1998

Le **graphique 3a** montre le **changement** par rapport à 1998 dans le solde budgétaire de chaque État membre, mesuré selon le concept *opérationnel* (après la correction en faveur du Royaume-Uni) fondé sur la définition⁴ de la compensation britannique, en pourcentage du



PNB et par ordre d'importance. Le **graphique 3b** montre les changements par rapport à 1998 en millions d'euros.

En pourcentage du PNB (graphique 3a), l'Irlande (-1,19 %) et la Grèce (-1,11 %) accusent les détériorations les plus importantes de leur solde budgétaire, suivies par le Portugal (-0,36 %).

Dans le cas de l'Irlande et de la Grèce, cette détérioration s'explique principalement par la diminution des dépenses réparties qui est due essentiellement à un recul des dépenses au titre des fonds structurels. Dans le cas du Portugal, la raison principale est une augmentation des paiements au titre des ressources propres, mais également à une dépense répartie moins élevée liée à une certaine diminution des dépenses au titre des fonds structurels.

Les autres États membres peuvent être divisés en un groupe qui a enregistré une légère amélioration (Belgique, Italie, France, Danemark et Royaume-Uni) et un groupe qui a enregistré une faible détérioration (Allemagne, Suède, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Finlande). Le solde budgétaire d'un État membre, l'Autriche, est resté pratiquement inchangé.

⁴ Voir la note 3.